



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.



Crédit photo: Michael Molesworth

LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition juin 2014

Mot du Président

Par Éric Bergeron

Les deux dernières années ont été, pour votre association, bien remplies avec des dossiers majeurs qui ont nécessités beaucoup de travail. Le premier fût l'épineux dossier des rôles d'évaluation. Nous devions agir avec prudence mais aussi avec une certaine fermeté pour s'assurer que nous défendions adéquatement les intérêts de nos membres mais également que nous envoyions un message clair à la ville en lui indiquant que nous serons encore vigilant lors de la prochaine évaluation municipale. Depuis, un regroupement de résidents s'est créé pour continuer le processus de contestation du rôle d'évaluation tel que permis par loi et ce, sur une base individuelle. Ce regroupement est autonome et complètement indépendant.

Le deuxième dossier fût celui du projet domiciliaire dans le secteur de la Baie Martin. Ce projet, s'il avait été accepté par la ville, modifiait substantiellement les règlements de zonage en vigueur tout autour du lac, ouvrant ainsi la porte à d'éventuels projets domiciliaires. Heureusement, rien ne sera fait.

Cependant, l'association devra demeurer vigilante car la ville a lancé, le 9 juin dernier, son projet de consultation pour l'adoption d'un schéma d'aménagement basé sur les principes du développement durable pour son territoire. Je vous invite d'ailleurs à lire le texte de ma collègue Josée sur ce sujet. Ayant assisté à la première rencontre, j'en suis sorti convaincu de l'importance que l'association soit partie prenante aux discussions et aux différents comités qui toucheront de près ou de loin le développement domiciliaire ou commercial de la région immédiate du Lac-des-Piles. Il est primordial que les résidents du lac se fassent entendre, car ce sont eux qui connaissent le mieux le lac et qui seront les témoins privilégiés des conséquences bonnes ou mauvaises découlant du changement dans la réglementation actuelle et de la vision du développement futur des abords du lac. Encore une fois, soyez assurés que l'Association se fera entendre avec conviction, respect et ouverture d'esprit.

En terminant, encore une petite fois, je tiens à vous rappeler l'importance du civisme et du respect d'autrui dans l'exercice de nos activités nautiques. Il est toujours bon et avisé de relire notre code d'éthique, et également d'en remettre

une copie, le cas échéant, à nos locataires et invités. Une copie du code se retrouve sur le site de l'association. N'oubliez pas que la zone suggérée pour l'exercice des sports nautique idéale est celle le long de la grande île du côté 'grand lac' et non pas de l'autre côté ou la proximité avec les chalets est trop grande

ÉLECTION

À la recherche de bénévoles pour combler des postes à l'assemblée générale annuelle. Comme chaque année, nous procéderons au remplacement des postes qui arrivent à terme (deux ans). Cette année, le poste de Mme Josée Côté, Alan Rutherford, Martin Lapointe et le mien sont à renouveler. Le processus est simple, vous avez de l'intérêt pour joindre notre conseil d'administration, vous avez seulement besoin de nous le mentionner en début d'assemblée ou par courriel ericbergeron@lacdespiles.org. Lors de l'assemblée, une personne devra vous proposer et vous indiquerez au président de l'assemblée votre choix (accepter ou refuser la proposition). 7 à 8 rencontres au cours de l'année sont nécessaires pour assurer un suivi de qualité et nous faisons relâche autant que possible durant l'été.

Un grand merci à tous les membres de l'exécutif pour leur exceptionnel travail tout au long de la dernière année. Chapeau à vous tous !

Je nous souhaite à tous un excellent été 2014 !!!!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du Lac-des-Piles se tiendra le

DIMANCHE 6 JUILLET 2014 à 9 h

au Centre communautaire Chanoine-Langevin de Sainte-Flore. Madame Nancy Déziel, conseillère municipale du district de la Rivière sera présente pour discuter avec les résidents des enjeux concernant le Lac-des-Piles pour les prochaines années.

Nous vous y attendons en grand nombre.

Encourageons le civisme

Par Martin Lapointe

Responsable environnement

La ville de Shawinigan, par sa politique de gestion des matières résiduelles, vient encadrer les méthodes de collecte des déchets, mais elle encourage aussi par le fait même le civisme. La conscientisation du citoyen pour des thèmes comme la collecte sélective, la réduction de la production des matières résiduelles et la valorisation des déchets ne date pas d'hier, mais ces sujets sont toujours autant d'actualité. Étant donné que le retour de la belle saison est amorcé, je me permets de vous faire un rappel sur les moyens disponibles pour vous acquitter de votre tâche de citoyen civilisé sur le thème des poubelles. Chaque année, des questions et commentaires sont amenés à l'Association des résidents concernant les poubelles. Quelques avancées ont été faites à ce sujet et je me permets de vous les mentionner.

- Certains résidents qui n'avaient pas accès à des conteneurs individuels domestiques sont maintenant desservis par des bacs regroupant quelques chalets.
- Les conteneurs grand format qui sont installés en hiver aux entrées du lac sont retirés pour la belle saison, ceci pour éviter que ces lieux ne deviennent le dépôt de matériaux de construction et de toutes sortes d'autres débris qui devraient se retrouver à l'Écocentre ou au site d'enfouissement.
- Votre bac noir et votre bac vert devraient normalement vous convenir pour tout ce qui forme vos déchets et récupération domestiques. Pour le reste, l'Écocentre ou l'utilisation de conteneur spécialisé sont d'autres moyens disponibles à votre disposition.

Nous vous encourageons donc à conserver vos bonnes habitudes de gestion des déchets, c'est-à-dire à disposer aux bons endroits et de la bonne façon vos matières résiduelles.

Pour de plus amples informations, consulter le site de la ville de Shawinigan http://www.shawinigan.ca/Citoyens/matieres-residuelles-et-recyclage_10.html

LA REVÉGÉTALISATION DES RIVES, UN INCONTOURNABLE

Par Claude Leclerc

Depuis quelques années, plusieurs lacs et cours d'eau sont aux prises avec la détérioration de la qualité de l'eau. Cette situation est très inquiétante pour les propriétaires riverains qui se voient ainsi privés, en tout ou en partie, de l'utilisation de leur plan d'eau. S'en suit une baisse significative de la valeur des propriétés. La Mauricie n'échappe pas à ce phénomène dévastateur. Quelques lacs sont aux prises avec la présence de cyanobactéries et la prolifération d'algues bleu-vert.

La présence de l'activité humaine est identifiée comme principale source de ce déséquilibre de l'écosystème. Déforestation, construction d'immeubles, aménagement de routes, rejets toxiques dans le lac sont autant d'éléments qui contribuent à la pollution de l'eau et à l'apparition de bactéries. Pour certains lacs, la réparation des dommages prendra des décennies et entraînera des déboursés importants pour les propriétaires concernés.

Le Lac des Piles est reconnu pour la qualité exceptionnelle de son eau. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri d'un déséquilibre causé par l'activité humaine. Il faut donc agir maintenant pour protéger ce joyau. Parmi les moyens favorisés pour protéger le Lac, la REVÉGÉTALISATION DES RIVES s'avère parmi les plus efficaces. La présence d'arbres, d'arbustes et de plantes permet de filtrer l'eau qui provient de la forêt et des propriétés riveraines. Ce couvert végétal fournit également de l'ombre au rivage, ralentissant ainsi le réchauffement de l'eau dans les secteurs peu profonds. Finalement, l'enracinement de ces plantes permet de contrer l'érosion des berges.

La Ville de Shawinigan a entrepris des démarches afin de se doter d'un schéma d'aménagement et de développement durables. Une consultation publique a eu lieu en ce sens lundi le 9 juin dernier. Il est clair que la Ville tient à protéger cette source d'approvisionnement en eau potable. Tous les riverains sont appelés à revégétaliser la bande riveraine autour du Lac. La ville a confié au BVSM (Bassin Versant du Saint-Maurice) la responsabilité d'accompagner les propriétaires dans cette démarche. Les représentants du BVSM rencontreront tous les propriétaires afin de les informer des normes applicables et de la démarche à suivre afin de restaurer la bande riveraine devant leur propriété. Le BVSM permet également aux propriétaires intéressés de se procurer des arbustes et des plantes appropriées pour ces travaux incontournables. Les végétaux sont disponibles à des prix très intéressants. Votre Association vous a fait parvenir un courriel avec les formulaires de commandes en fichiers attachés.

Les autorités de la Ville de Shawinigan avisent les propriétaires riverains que des mesures incitatives seront mises de l'avant afin que tous les propriétaires se conforment à ces nouvelles orientations. À compter de 2016, les mesures seront davantage coercitives et des amendes sont prévues pour les propriétaires qui ne respecteront pas la nouvelle réglementation.

Mais en bout de ligne, il est de notre propre intérêt d'appliquer ces nouvelles normes environnementales. C'est notre lac que nous avons intérêt à protéger afin de continuer à profiter encore longtemps d'une qualité d'eau exceptionnelle. Faisons le pour nous-mêmes.

Voici quelques liens qui vous permettront d'en savoir davantage :

BVSM: www.bvsm.ca

Ville de Shawinigan: www.shawinigan.ca

***Bon été à tous
et soyez prudents !***

CONSULTATION PUBLIQUE À LA VILLE DE SHAWINIGAN

Par Josée Côté

Vice-Présidente

Le 9 juin dernier, les citoyens de la ville de Shawinigan étaient invités à assister à une consultation publique pour l'adoption d'un schéma d'aménagement qui suivra les principes du développement durable pour son territoire. Un représentant de l'Association des résidents du Lac-des-Piles était présent afin de prendre connaissance des orientations proposées par les divers comités qui ont élaboré cette proposition. Ce projet de vision stratégique représente une image globale de ce que les citoyens de Shawinigan souhaitent comme développement pour les 15 prochaines années. Les citoyens de Shawinigan sont aussi invités à discuter des orientations proposées pour la confection d'un schéma d'aménagement et de développement durables en faisant parvenir leurs commentaires par écrit jusqu'au 15 août 2014.

Sept grandes orientations ont été ciblées pour la conception du schéma d'aménagement et de développement durables qui doit être adopté en 2015. **Voir le lien sur le site de la Ville :**

http://www.shawinigan.ca/Citoyens/Communiqués/shawinigan-va-se-doter-d%E2%80%99un-sch%C3%A9ma-d%E2%80%99am%C3%A9nagement-et-de-d%C3%A9veloppement-durables_1209.html

Elles sont accompagnées d'une trentaine d'objectifs à atteindre. « *Cette démarche en développement durable va nous permettre de léguer à nos enfants une ville encore plus agréable à vivre. En participant à cette démarche, les citoyens de Shawinigan vont pouvoir dire avec fierté qu'ils ont contribué à bâtir une économie solide, axée sur les technologies vertes et l'efficacité énergétique* », affirme le maire Michel Angers.

Les orientations de ce schéma d'aménagement sont les suivantes : Une identité positive et distinctive dont les Shawiniganais sont fiers, des milieux de vie dynamiques, de qualité, adaptés aux besoins et attentes d'une clientèle diversifiée, un développement économique durable au service du territoire et de sa collectivité, des modes de transport viables pour l'environnement et la santé, efficaces, diversifiés et intégrés, des modes de développement et de consommation durables, un environnement protégé et mis en valeur et finalement, des aménagements urbains favorables à la santé et à la sécurité de la collectivité.

Si vous avez des préoccupations ou des suggestions concernant la préservation du lac et des espaces qui l'entourent, ou pour tout autre intervention sur les différentes orientations proposées, vous êtes invités à envoyer vos commentaires par écrit à la Ville de Shawinigan après avoir consulté le document de référence en suivant le lien ci-haut mentionné.

UNE CULTURE D'AIL DANS LES ENVIRONS? ALLONS DONC !

Par Josée Côté

Vice-Présidente

C'est pourtant bien réel ! Benoît St-Aubin a eu l'idée saugrenue en 2010 de démarrer ce type de monoculture... pour faire plaisir à sa conjointe qui cherchait une alternative à l'ail venu de lointains pays. Il s'est donc informé sur le sujet, a participé à des journées de formation et s'est buté de temps en temps à la technique de l'essai-erreur. Puis, notre producteur en herbe s'est si bien pris à ce jeu qu'il a augmenté considérablement sa production depuis ses débuts. En effet, le volume de sa production a atteint 1350 kg cette année à tel point qu'il pense la doubler en 2015.

Et tout ça se passe dans le rang St-Olivier, en périphérie du Lac-des-Piles ! C'est une production sans pesticides ni fongicides ce qui la rend un peu plus complexe du fait que les semences saines d'ail sont difficiles à trouver. Lorsqu'elles viennent de l'Ontario, elles sont souvent déjà contaminées par des parasites ou des maladies fongiques alors M. St-Aubin ne fait ni une ni deux, il produit ses propres semences qu'il sélectionne, sèche et replante le printemps suivant. Il conserve donc de 20 à 25% de sa récolte comme semences qu'il entasse dans un édifice tout neuf construit sur sa terre d'une cinquantaine d'hectares. Les bulbes d'ail bien séchés peuvent se conserver jusqu'à 6 mois à la température ambiante (environ 20°Celsius). Un conseil de M. St-Aubin, évitez les tresses d'ail qui ne séchent pas convenablement. Pour satisfaire aux caprices de cette production, notre voisin producteur doit pratiquer une culture de rotation en laissant reposer la terre entre 3 à 5 ans.

Arrivés au terme de leur croissance, les délicieux bulbes d'ail du Rang St-Olivier sont distribués dans plusieurs supermarchés de la région (Shawinigan, Grand-Mère) et dans certains restaurants où le souci d'offrir des produits de qualité à la clientèle est omniprésent. C'est un produit doublement écologique puisqu'il est distribué localement.

Alors, amateurs d'ail, tenez-vous-le pour dit, de la fin août au début septembre, votre provision est prête pour les longs mois d'hiver!!!



Benoît St-Aubin, propriétaire



Pour devenir membre de l'association:

40 \$ pour adhésion par la poste ou 35 \$ pour adhésion par courrier électronique,
casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle?
Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.

RONA

H. MATTEAU

Grand-Mère
Shawinigan
St-Tite
Trois-Rivières
(secteur Cap)
Nicolet
Gentilly

Partenaire de votre réussite !

Distributeur exclusif des produits Correctrac au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com



Desjardins
Caisse de la
Vallée-du-Saint-Maurice

*fier partenaire
de notre communauté !*



Michel Angers
Maire de Shawinigan

VILLE DE
SHAWINIGAN

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

**PEPINIERE
DU PARC**

Renée Soucy, associée
Conceptrice et responsable de l'aménagement paysager
reneesoucy@pepiniereduparc.com

819-532-2068
www.pepiniereduparc.com

1311 ch St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, GOX 1N0

tgv

net.mauricie

Nettement plus rapide
SUR FIBRE OPTIQUE

www.tgvnet.ca

maryse.gervais@tgvnet.ca
Bureau: 819 601-1119

**Quais
Traditionnels**

Daniel St-Pierre
850, 2^e Avenue
Grand-Mère (Québec)
G9T 2X5

Tél. : 819 538-0880
Cell. : 819 698-5154
www.quaistraditionnels.com



LE SPECIALISTE

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50^e Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3

Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires

Tél. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

Éric Bergeron
Franchisé - Propriétaire

Groupe Éric Bergeron

1235, avenue de Louisbourg Téléphone: (819) 233-4591
Bécancour, QC Cellulaire: (819) 448-4059
G9H 1T3 Téléc.: (819) 233-4599
Courriel: ericbergeron@me.com

**excavations
R.M.G. INC.**

RÉO. 2200-4253-51

Tél.: (819) 538-2282
Cell.: (819) 536-9008
Fax: (819) 538-6272

3389, 4^e Rue, Grand-Mère
(Québec) G9T 5K5

- Excavation: industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

Bon été!
Soyez prudents !

Laurentide

**GAMME COMPLÈTE DE
PEINTURES ET TEINTURES**

**IDÉAL POUR VOS TRAVAUX
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS**

WWW.LAURENTIDE.BIZ

Angeline
BAR RISTORANTE

Pâtes Fraîches, Pizzas, Calzones

313 rue des Forges, Centre-ville, Trois-Rivières 819 372-0468
www.angelinerestaurant.com

Vous êtes en affaires?
Vous voulez élargir ou consolider
votre clientèle?

Vous voulez rejoindre directement nos lecteurs?
► Rien de plus simple! ◀

Des espaces publicitaires sont disponibles
dans Le Pilier

Contactez-nous : journal.pilier@lacdespiles.org

POUR UN BÂTIMENT EFFICACE, INTELLIGENT, ÉCONEURTIQUE ET EN SANTÉ

**multi-
énergie
best**

7975, boulevard des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 1Z5
Tél.: 819-378-6677
Téléc.: 819-378-6561
info@multi-energie-best.com

**une
approche globale**

MÉCANIQUE | TECHNOLOGIES | MAINTENANCE | ÉNERGIES

**CLUB DE GOLF
GSF
STE-FLORE**

Patrick Ladouceur

5401, 35^e Rue
Grand-Mère, Qc
G9T 3N5

Info & Réservation : **819 533.4555**
Télécopieur : **819 533.3959**
Courriel : **golfsteflore@cgocable.ca**